



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

édacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX.

SOMMAIRE.

Revue de la semaine :—Chambre des Communes.—Nécrologie.—Le comté de Kamouraska : Depuis les origines du comté jusqu'en 1791.—(Suite).

Causerie agricole :—La tourbe des savannes.—L'ensilage. (A suivre).

Sujets divers :—Affections de famille.—Les transplantations nocturnes.—La vraie femme.—Les œufs en hiver.

Correspondance :—Société de fabrication de beurre et de fromage de la paroisse de Saint-Augustin, comté de Portneuf.

Choses et autres :—Haras National.—Beurreries.

Recettes :—Brûlures.—Gangrène.

REVUE DE LA SEMAINE

Chambre des Communes.—Enfin le débat sur le bill McCarthy est fini. Sir John Thompson a fait adopter un amendement qui, sans satisfaire pleinement les désirs des Canadiens, nous paraît répondre à leurs justes exigences. Cette mesure laisse à la législature locale du Nord-Ouest le pouvoir de déterminer le mode de publication de ses délibérations; mais elle empêche d'étendre l'abolition de la langue française à la procédure devant les tribunaux, aux ordonnances, aux écoles et aux affaires municipales, ce qui est bien plus important que la procédure parlementaire. Presque tous les députés canadiens-français ont voté pour cet amendement, qui a été emporté par une majorité de 99 voix.

—A l'Assemblée législative, l'honorable M. Shehyn a fait son discours sur le budget; M. Desjardins lui a répondu par un discours magistral, disent les journaux de l'opposition. Il paraît, s'il faut en croire les journaux ministériels, que le discours de l'honorable trésorier est un chef-d'œuvre de clarté, de précision, etc.; on voit d'après cela que nous ne manquons pas d'orateurs ni de financiers de premier ordre. Toujours est-il que sur un vote de non-confiance, le ministère a eu une majorité de 15 voix. Il peut se faire que les deux partis opposés exagèrent un peu, l'un, les surplus, et l'autre, les déficits. Qui exagère le plus? c'est une question épineuse que nous n'entreprenons pas de résoudre.

—M. l'abbé C. A. Leclerc, ci-devant vicaire à Fraserville, a été nommé curé de Saint-Aubert, comté de l'Islet. M. A. Pouliot, curé de Sainte-Perpétue, est transféré à la cure de Saint-Agapit; et M. Th. Montminy, de la cure de Saint-Agapit à Saint-Georges de la Beauce.

—Mgr Blais sera probablement sacré évêque, au mois de mars prochain, dans la cathédrale de Rimouski.

Nécrologie.

"Il a été ravi à la terre, avant que la malice du monde ne vint à souiller la blancheur de son âme."

Le collège de Sainte-Anne pleure la perte d'un de ses plus chers élèves, Paul-Emile, fils aîné du Dr N. E. Dionne, de Québec, décédé mercredi, le 19 du courant.